

ASSAGE



COMPTES
COMBINES
2023

BILAN COMPTABLE 2023

COMPTES CONBINES ASSAGE

Bilan

ACTIF	Arrêté au 31/12/2023			31/12/2022
	BRUT	AMORT/PROV	NET	12 mois
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	19 724,27	-18 420,26	1 304,01	5 248,86
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	101 620,58	-92 282,96	9 337,62	10 348,18
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	283 872,72		283 872,72	165 131,65
Constructions	2 386 155,89	-1 722 131,40	664 024,49	248 291,83
Installations techniques matériel et outillage	1 048 520,65	-908 920,69	139 599,96	134 839,01
Autres immobilisations corporelles	5 916 810,07	-4 764 825,68	1 151 984,39	731 058,05
Immobilisations corporelles en cours	450 063,56		450 063,56	
Avances et acomptes				5 201,26
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Autres	59 916,20		59 916,20	54 626,10
TOTAL I	10 266 683,94	-7 506 580,99	2 760 102,95	1 354 744,94
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	39 297,72		39 297,72	99 886,01
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	200 315,31	-4 450,07	195 865,24	214 361,22
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	70 009,98		70 009,98	141 613,54
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	3 144 138,61		3 144 138,61	3 478 885,12
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	3 884 824,23		3 884 824,23	3 904 190,85
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	35 181,61		35 181,61	26 519,68
TOTAL III	7 373 767,46	-4 450,07	7 369 317,39	7 865 456,42
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL VI				
TOTAL GENERAL	17 640 451,40	-7 511 031,06	10 129 420,34	9 220 201,36

PASSIF	Arrêté au 31/12/2023 Durée 12 mois	31/12/2022 12 mois
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	289 774,05	289 774,05
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	728,67	728,67
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	5 968 105,98	5 489 887,44
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	5 852 915,32	5 374 696,78
Report à nouveau		
Report à nouveau	-1 746 777,35	-1 768 106,86
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-1 263 723,39	-1 282 185,74
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	339 224,77	499 548,05
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales		
Situation nette (sous-total)		
Situation nette (sous-total)	4 851 056,12	4 511 831,35
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Subventions d'investissement	51 957,25	53 670,73
Provisions réglementées		
Provisions réglementées	680 409,59	443 136,10
TOTAL I	5 583 422,96	5 008 638,18
Fonds reportés et dédié:		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	680 780,29	390 760,23
TOTAL II	680 780,29	390 760,23
Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques	32 981,00	32 981,00
Provisions pour charges	1 348 482,09	1 309 879,73
TOTAL IV	1 381 463,09	1 342 860,73
Dettes		
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatif:		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	107 925,58	127 517,51
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses	98 994,74	99 018,85
Avances et acomptes sur commandes		
Avances et acomptes sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	443 399,69	498 794,28
Dettes des legs ou donations		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	1 705 429,46	1 672 649,90
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	69 370,74	16 523,58
Autres dettes (d'exploitation)		
Autres dettes (d'exploitation)	58 633,79	63 438,10
Instruments de trésorerie		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	2 483 754,00	2 477 942,22
Ecarts de conversion Passif		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL VI		
TOTAL GENERAL	10 129 420,34	9 220 201,36

COMPTE DE RESULTAT 2023

COMPTES COMBINES ASSAGE

	Arrêté au : 31/12/2023		31/12/2022		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	200,00	0,00	215,00	0,00	-15,00	-6,98
Ventes de biens						
-dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	13 184,59	0,08	3 890,71	0,03	9 293,88	238,87
-dont parrainages						
Ventes de biens et services	13 184,59	0,08	3 890,71	0,03	9 293,88	238,87
Concours publics et subvt ^e exploitation	16 244 031,50	100,00	15 394 794,82	100,00	849 236,68	5,52
Subventions d'exploitation	793 517,32	4,88	627 438,14	4,08	166 079,18	26,47
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières	492 399,00	3,03	428 861,00	2,79	63 538,00	14,82
Produits de tiers financeurs	17 529 947,82	107,92	16 451 093,96	106,86	1 078 853,86	6,56
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	74 171,78	0,46	173 824,65	1,13	-99 652,87	-57,33
Utilisations des fonds dédiés	126 249,45	0,78	100 366,28	0,65	25 883,17	25,79
Autres produits	219 357,28	1,35	204 337,67	1,33	15 019,61	7,35
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	17 963 110,92	110,58	16 933 728,27	110,00	1 029 382,65	6,08
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	3,18	0,00	-12,00	0,00	15,18	-126,50
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	4 078 670,66	25,11	3 922 476,02	25,48	156 194,64	3,98
Impôts, taxes et versements assimilés	1 021 661,54	6,29	955 865,80	6,21	65 795,74	6,88
Salaires et traitements	7 938 287,33	48,87	7 462 849,63	48,48	475 437,70	6,37
Charges sociales	2 995 500,31	18,44	2 822 312,91	18,33	173 187,40	6,14
Dotations aux amortissements	346 754,33	2,13	300 746,27	1,95	46 008,06	15,30
Autres charges	530 158,67	3,26	485 889,79	3,16	44 268,88	9,11
Dotations aux provisions	81 421,45	0,50	67 978,31	0,44	13 443,14	19,78
Report en fonds dédiés	437 783,51	2,70	130 040,80	0,84	307 742,71	236,65
Aides financières						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	17 430 240,98	107,30	16 148 147,53	104,89	1 282 093,45	7,94
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	532 869,94	3,28	785 580,74	5,10	-252 710,80	-32,17
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	16 887,77	0,10			16 887,77	
Autres intérêts et produits assimilés	7 281,99	0,04	1 258,31	0,01	6 023,68	478,71
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P.			5 067,03	0,03	-5 067,03	-100,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	24 169,76	0,15	6 325,34	0,04	17 844,42	282,11
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	3 794,77	0,02	4 430,60	0,03	-635,83	-14,35
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	3 794,77	0,02	4 430,60	0,03	-635,83	-14,35
RESULTATS FINANCIERS	20 374,99	0,13	1 894,74	0,01	18 480,25	975,34
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	553 244,93	3,41	787 475,48	5,12	-234 230,55	-29,74
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	1 425,00	0,01	5 066,07	0,03	-3 641,07	-71,87
Sur opération en capital	22 118,47	0,14	3 711,84	0,02	18 406,63	495,89
Reprises/provisions et transfert de char	6 905,84	0,04	12 062,66	0,08	-5 156,82	-42,75
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	30 449,31	0,19	20 840,57	0,14	9 608,74	46,11
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	290,14	0,00	450,44	0,00	-160,30	-35,59
Sur opération en capital			8 222,36	0,05	-8 222,36	-100,00
Dotation aux amortissements et aux prov.	244 179,33	1,50	300 095,20	1,95	-55 915,87	-18,63
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	244 469,47	1,50	308 768,00	2,01	-64 298,53	-20,82
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-214 020,16	-1,32	-287 927,43	-1,87	73 907,27	-25,67
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL VIII						

COMPTES COMBINES ASSAGE

Arrêté au :		31/12/2023		31/12/2022		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature							
Bénévolat	22 398,26	0,14	16 013,25	0,10	6 385,01	39,87	
CONTRIBUTIONS PRODUITS	22 398,26	0,14	16 013,25	0,10	6 385,01	39,87	
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services							
Prestations en nature							
Personnel bénévole	22 398,26	0,14	16 013,25	0,10	6 385,01	39,87	
CONTRIBUTIONS CHARGES	22 398,26	0,14	16 013,25	0,10	6 385,01	39,87	

COMPTES COMBINES ASSAGE

		Arrêté au :		31/12/2023		31/12/2022		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
Contributions Produits									
Dons en nature									
Prestation en nature									
Bénévolat	22 398,26	0,14	16 013,25	0,10	6 385,01	39,87			
CONTRIBUTIONS PRODUITS	22 398,26	0,14	16 013,25	0,10	6 385,01	39,87			
Contributions Charges									
Secours en nature									
Mises à disposition gratuite de biens et services									
Prestations en nature									
Personnel bénévole	22 398,26	0,14	16 013,25	0,10	6 385,01	39,87			
CONTRIBUTIONS CHARGES	22 398,26	0,14	16 013,25	0,10	6 385,01	39,87			

ASSAGE

18 rue Coulommière

10000- TROYES

Tél : 03.25.76.96.96

ANNEXE AUX COMPTES COMBINES EXERCICE 2023

Table des matières

1. Identification de l'association	9
2. Méthode d'agrégation des comptabilités d'établissement	10
3. Périmètre de combinaison	10
4. Règles et méthodes comptables	11
5. Projet associatif.....	13
6. Faits majeurs de l'exercice	14
7. Le Bilan.....	15
8. Le compte de résultat.....	21
9. Résultats comptables	25
10. Contributions volontaires en nature	26
11. Immobilisations	26
12. Amortissements	30
13. Provisions	32
14. Fonds dédiés.....	33
15. Réserves	36
16. IFC : indemnité de fin de carrière.....	36
17. Créances.....	38
18. Dettes	39
19. Produits à recevoir.....	39
20. Charges constatées d'avance.....	40
21. Produits constatés d'avance.....	41
22. Fournisseurs factures non parvenues.....	41
23. Produits financiers.....	42
24. Effectif de l'association au 31.12.2023.....	43

1. Identification de l'association

Association Sociale et Sanitaire de Gestion – A.S.SA.GE

Numéro SIRET : 303 323 893 00246

Date de création : 20 novembre 1968 (publication au journal officiel le 12 décembre 1968)

Adresse du siège social : 18 rue Coulommière – 10000 TROYES

Site internet : www.assage.org

Ce rapport de gestion est réalisé eu égard aux dispositions de l'article L.232-1, II du Code de commerce qui dispose « *Le rapport de gestion expose la situation de l'association durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement* ».

Ce rapport est présenté par Madame GROSSMANN, Présidente de l'association, Madame GRANDPIERRE, Trésorière de l'association et Madame BARCELO, personne mandatée par la Présidente dans le cadre de ses missions de directrice administrative et financière de l'association.

Le siège social est autorisé à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une période de 5 ans. Monsieur Thammy DGHOUGHY assure la direction générale de l'association.

Les comptes administratifs des établissements de l'association ont été arrêtés par le bureau de l'association du 19 avril 2024, et présentés au conseil d'administration le même jour.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Le total du bilan est de 10 129 420,34 euros. Le compte de résultat est établi sur la base d'un total de charges pour 17 678 505,22 euros, un total de produits pour 18 017 729,99 euros. Le résultat comptable combiné est excédentaire de 339 224,77 euros.

2. Méthode d'agrégation des comptabilités d'établissement

La combinaison des comptes annuels est définie par le règlement CRC n°2002-12 du 12 décembre 2002 qui constitue désormais une section de l'annexe du CRC n° 99-02 ayant trait aux comptes consolidés.

Chaque établissement de l'Association ASSAGE dispose d'une comptabilité autonome. Une comptabilité par structure lui permet de rattacher les charges et les produits à chacune des activités ou projets. En effet, les établissements du secteur sanitaire, social et médico-social sont amenés à rendre compte à chaque financeur des conditions d'utilisation des fonds et à isoler leurs activités propres.

3. Périmètre de combinaison

L'ASSAGE s'organise à partir du Siège social, organisme gestionnaire, et 14 établissements et services répartis sur le département de l'Aube dans 3 secteurs d'activité :

- personnes en situation de handicap,
- personnes âgées,
- personnes en inclusion sociale.

SIEGE SOCIAL		
Siège Social	Directeur Général	Thammy DGHOUGHY
POLE ENFANCE ET ADOLESCENCE		
ITEP de Méry sur Seine	Directrice	Emilie ZIEBA
ITEP Danton		
EMAS - Equipe Mobile d'accompagnement à la scolarité		
IME Chantejoie	Directeur-adjoint	Stéphane HAMMADI
CMPP de Troyes	Directeur	Baudilio CERDA
CMPP de Romilly sur Seine		
CMPP de Bar sur Aube		
POLE VIEILLESSE ET SOLIDARITE		
EHPAD Saint Vincent de Paul :	Adjointe de direction	Cristelle FERREIRA DE MOURA
POLE INCLUSION		
CHRS « Les Cytises »	Directrice	Séverine ETERNOT
HU Les Cytises		
PHA Pôle d'Habitat Alternatif - les Cytises		
Pension de famille - Les Becuyes		
CADA Saint André Les Vergers	Directeur	Christophe PINCHOT
Centre Parental - Les Hestiades		

4. Règles et méthodes comptables

Principes généraux

Depuis l'arrêté du 10 novembre 2008, le cadre comptable de l'instruction M22 s'applique aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires d'établissements.

Les comptes annuels clos le 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions :

- Des dispositions du règlement ANC n°2018-09 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du règlement de l'autorité des normes comptables ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il se substitue au 1^{er} janvier 2020 à l'avis CNCN n°2007-05 du 4 mai 2007. Ce règlement modifie profondément la nomenclature, notamment les comptes de classe 1 à 4.
- De la liste des comptes applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés, publiée par l'arrêté du 14 décembre 2022 (JO du 21 décembre 2022) pour une entrée en application au 1^{er} janvier 2023 ;

Le bilan, le compte de résultat, et l'annexe sont présentés en faisant référence aux dispositions qui régissent les établissements sociaux et médico-sociaux.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes

Pour faire suite à des travaux entre la DGAS, le CNC (Conseil National de la Comptabilité) et l'UNIOPSS, l'avis n°2008-5 du 4 mai 2008 du CNC, préconise la comptabilisation des congés payés dans les comptabilités des établissements (et non plus dans les comptes combinés de l'association). Au 1^{er} janvier 2020, le montant des congés payés antérieur au 1^{er} janvier 2007 ont été enregistrés dans le compte 115922 et rattaché à la comptabilité de chacun des établissements concernés.

La variation des congés payés est enregistrée dans la comptabilité des établissements de l'association. Elle est actualisée tous les ans en fonction des effectifs présents à cette date.

Les comptes 114 ont été retraités dans les comptes 110 à la suite de la mise en place du nouveau règlement comptable. Il en est de même pour les comptes 102 et 106 qui ont été réimputés dans les nouveaux comptes du plan comptable de référence.

Les comptes de classe 13 (subventions) ont été retraités au cours de l'exercice comptable 2021 conformément au règlement ANC n°2018-06.

Changement d'estimation

Notre association n'a effectué aucun changement d'estimation.

Corrections d'erreurs

Notre association n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

5. Projet associatif

Le projet associatif a été revu en 2016, la version définitive a été adoptée lors de l'assemblée générale du 6 décembre 2016.

L'Association, en tant qu'employeur, s'engage à :

- être attentif à l'accueil de ses salariés et à leurs conditions de travail pour que ces derniers soient également attentionnés à l'accueil des bénéficiaires ;
- veiller au respect et à l'écoute mutuels ;
- privilégier les échanges pluridisciplinaires pour optimiser les projets des usagers.

Les valeurs de l'ASSAGE :

1. L'ECOUTE

Afficher un humanisme tourné vers l'autre, riche d'écoute, de partage d'expériences sans jugement de valeur, de soutien.

2. LE RESPECT

Se conduire avec la personne accueillie dans le respect de son intégrité, des engagements énoncés et du principe de laïcité.

3. L'ACCOMPAGNEMENT

Considérer la personne dans la singularité de son histoire, favoriser l'expression de ses besoins et l'accompagner dans son itinéraire de vie.

4. L'INNOVATION

S'appuyer sur l'existant, développer auprès des personnes les actions visant à améliorer la qualité du service rendu.

5. LE PARTENARIAT

Entretenir des relations positives avec les partenaires de fait (ceux qu'impliquent nos missions), être ouvert à d'autres partenaires.

6. Faits majeurs de l'exercice

L'association poursuit son orientation stratégique à travers le patrimoine immobilier des ESMS :

- Le projet de construction pour le CMPP de Romilly-sur-Seine est achevé au deux-tiers courant 2023, pour une livraison prévue fin du premier semestre 2024 ;
- L'achat des locaux de l'TTEP de Méry-sur-Seine (château, parc, pavillon) en novembre 2023 ;
- La signature d'une promesse d'achat d'un terrain sur la commune de Buchères pour la construction de l'TTEP Danton, actuellement en location avenue Pasteur à Troyes ;
- La réhabilitation d'un bâtiment de l'TME pour accueillir l'activité soutien éducatif ;
- La poursuite de la recherche de locaux pour les Hestiades avec des investigations qui ont concernés au moins 5 sites ;
- Les travaux de mise en conformité de l'EHPAD Saint-Vincent de Paul.

En corrélation avec le renouvellement du parc immobilier, l'association est en quête permanente de trouver l'adéquation entre garantir la qualité de vie au travail des salariés et l'accueil dans de bonnes conditions des personnes accompagnées tout en prenant en compte les contraintes liées au décret tertiaire.

La démarche RGPD est en phase de réalisation, la mise en conformité tend à se concrétiser sur l'ensemble des établissements de l'association et le CSE.

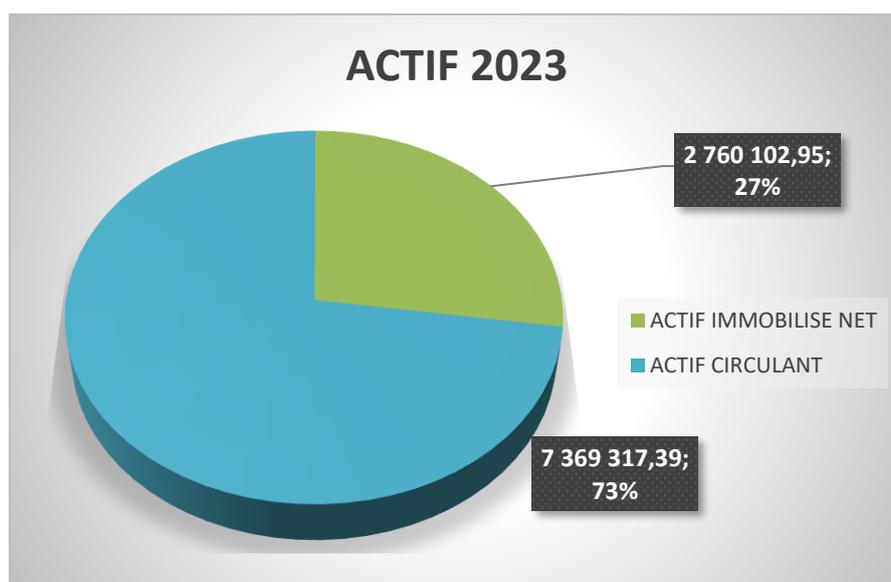
Depuis fin 2021, l'association est engagée aux côtés de l'APEI dans une démarche de déploiement du DUI. Au cours de l'année 2023, l'ensemble des salariés ont été formés à l'utilisation du logiciel IMAGO, pour parfaire cette transformation, ils ont été accompagnés tout au long du processus. Plusieurs vagues de déploiement au sein des établissements ont été nécessaires. Afin de poursuivre son axe stratégique de transition numérique, l'association a engagé un vaste programme d'investissement tant dans l'acquisition d'outils informatiques que dans l'installation de la fibre.

7. Le Bilan

Le total du bilan net est de 10 129 420,34 €.

L'ACTIF

ACTIF	2023	2022	VARIATION 2023-2022	% par rapport au total du bilan
ACTIF IMMOBILISE NET	2 760 102,95	1 354 744,94	1 405 358,01	27%
ACTIF CIRCULANT	7 369 317,39	7 865 456,42	-496 139,03	73%
TOTAL	10 129 420,34	9 220 201,36	909 218,98	100%



Au niveau de l'actif immobilisé net, il est en progression de 1 405 358,01 euros. En 2023, la construction du CMPP de Romilly sur Seine est en cours de réalisation, et est valorisée dans le bilan pour 450 063,53. L'ITEP de Méry-sur-Seine a acquis les biens loués au CMAS, à savoir le château et son parc, ainsi que le pavillon situé au 14 rue de la Paix. Cette acquisition a été faite pour un total de 575 000,00 répartis comme suit :

- terrain 118 741,07 euros ;
- constructions 456 258,93 euros.

Le taux d'amortissement moyen des immobilisations est en augmentation constante entre 2021 et 2023, hormis sur le compte des constructions. Il s'agit d'une constatation théorique de l'usure des biens. Ce qui correspond à l'amortissement régulier des biens, hormis sur les concessions, brevets et droits similaires où le taux fluctue davantage du fait de la durée d'amortissement courte et des renouvellements de licences.

Ce taux moyen cache une grande disparité en fonction de la nature des immobilisations :

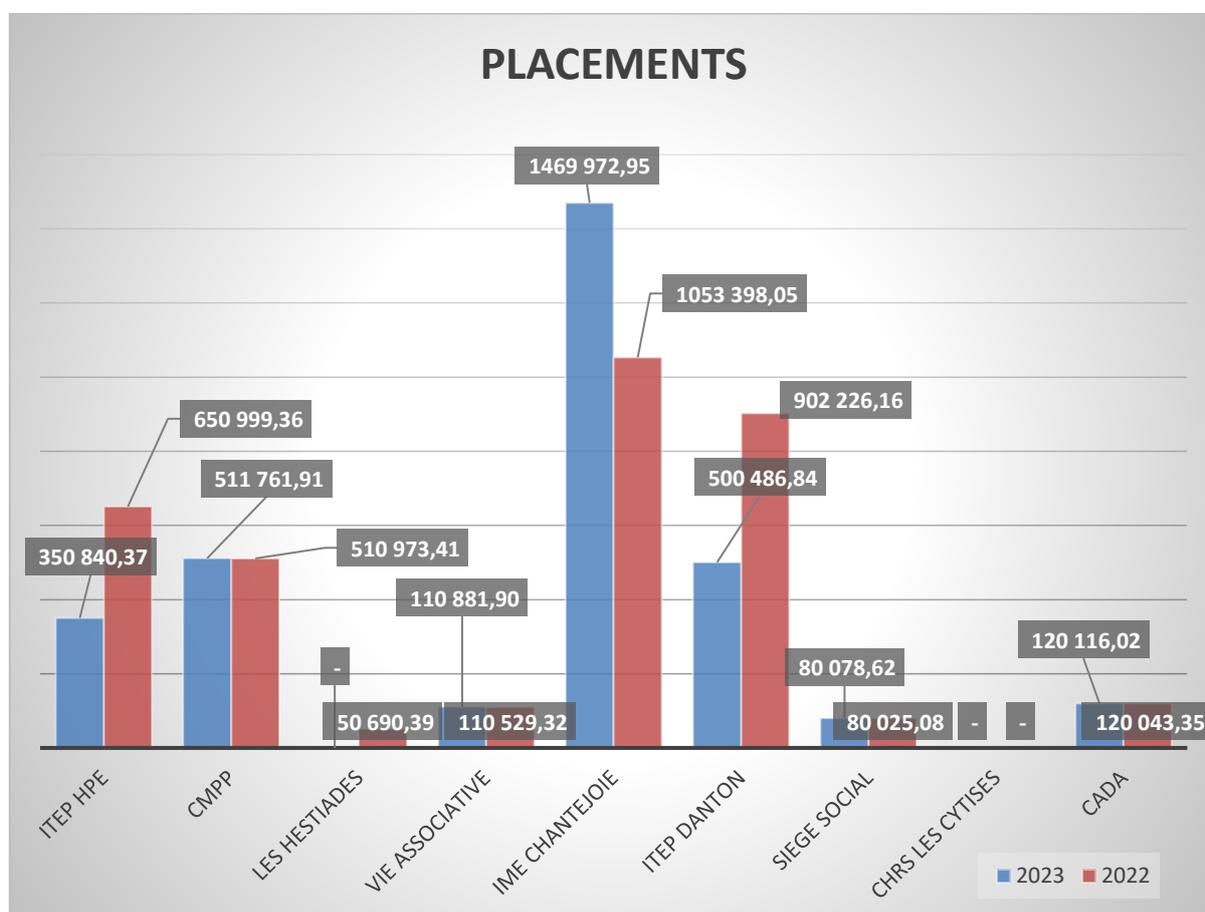
Nature des immobilisations	Taux de vétusté		
	2023	2022	2021
Frais de recherche et développement	93,39%	73,39%	53,39%
Concessions, brevets et droits similaires	90,81%	94,31%	89,37%
Constructions	72,17%	84,51%	87,04%
Installations techniques matériels et outillage	86,69%	89,61%	86,62%
Autres immobilisations corporelles	80,53%	86,27%	86,30%
Moyenne du taux de vétusté	78,75%	85,76%	85,20%

Au niveau de l'actif circulant :

- Avances et acomptes versés sur commandes : 39 297,72 euros. 31 698,22 euros d'acomptes versés et 7 598,80 euros concernent des avoirs fournisseurs non parvenus au 31.12.2023.
- Les créances clients et comptes rattachés : 200 315,31 €. Ces créances concernent essentiellement les créances des résidents pour 49 628,54 euros, les créances auprès de collectivités 100 958,25 euros, les clients douteux pour 42 782,56 euros, 6 945,96 pour les créances clients non encore facturées.
- Le compte autres créances : 70 009,98 €. Les autres créances concernent essentiellement des produits à recevoir pour 60 274,01 euros.
- Les valeurs mobilières de placements sont de 3 144 138,1 euros au 31 décembre 2023 réparties comme suit :

PLACEMENTS AU 31 12 2023 ET AU 31 12 2022		
	2023	2022
ITEP HPE	350 840,37	650 999,36
CMPP	511 761,91	510 973,41
LES HESTIADES	-	50 690,39
VIE ASSOCIATIVE	110 881,90	110 529,32
IME CHANTEJOIE	1 469 972,95	1 053 398,05
ITEP DANTON	500 486,84	902 226,16
SIEGE SOCIAL	80 078,62	80 025,08
CHRS LES CYTISES	-	-
CADA	120 116,02	120 043,35
TOTAL DES PLACEMENTS	3 144 138,61	3 478 885,12

Les HESTIADES et le CHRS ne disposent pas de placements au 31 décembre 2023.



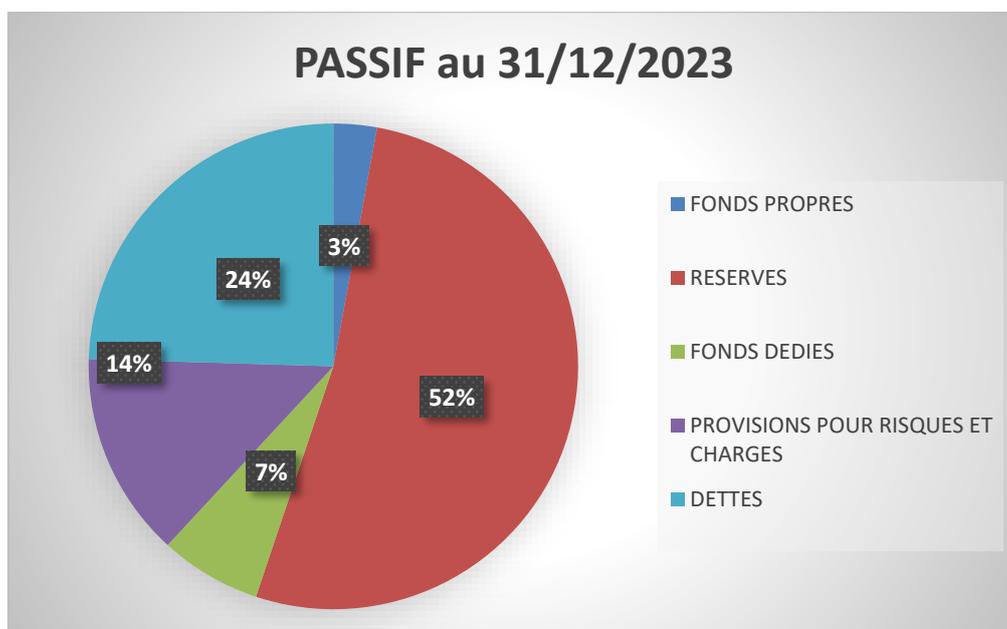
- Les disponibilités représentent 3 884 824,23 € dont deux comptes sur livret.

LIVRETS	
ASSAGE VIE ASSOCIATIVE Livrets bleu et orange	342 049,99
ASSAGE LES BECUYES Tonic plus	184 210,91
TOTAL DES LIVRETS	526 260,90

- Les charges constatées d'avance : 35 181,61 euros.

LE PASSIF

PASSIF	MONTANT	%
FONDS PROPRES	290 502,72	3%
RESERVES	5 292 920,24	52%
FONDS DEDIES	680 780,29	7%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 381 463,09	14%
DETTES	2 483 754,00	25%
TOTAL	10 129 420,34	100%



Au niveau des fonds propres, stabilité par rapport à l'année passée.

Au niveau des réserves, ce sont des réserves qui sont spécifiques au secteur sanitaire et social. Ces réserves sont dotées d'après le résultat administratif validé par les autorités de tarification soit la DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations), soit le Conseil Départemental, soit par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Au niveau du report à nouveau, les sommes inscrites sont principalement des résultats en attente de validation et d'affectation par les autorités. Elles sont enregistrées dans des comptes 115 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.

Le compte 114 dépenses refusées par l'autorité de tarification a été supprimé dans le nouveau plan comptable. Ces montants sont maintenant dans le compte report à nouveau constitué de charges rejetées.

Les comptes de dépenses non opposables aux tiers financeurs (compte 116) ont également été supprimés dans le nouveau plan comptable. Ils sont désormais inscrits dans des comptes 11592 avec des subdivisions en fonction de leur nature « Report à nouveau constitué de charges des activités sociales et médico-sociales dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée ».

Au niveau des provisions réglementées et des provisions pour risques et charges,

Le solde des provisions réglementées au 31/12/2023 est de 680 409,59 euros. Ces provisions sont constituées par :

- Les fonds reçus pour les renouvellements des immobilisations, en décembre 2022, nous avons reçu pour le compte du CMPP 299 968 euros dans le cadre du projet de construction de l'antenne de Romilly sur Seine et complétés en décembre 2023 pour 206 264,00 euros pour un projet de réhabilitation d'un bâtiment de l'IME Chantejoie. Un reliquat antérieur à 2022 représente 27 742,84 euros.
- Les plus de values de cession des actifs immobilisés nets : 90 739,80 euros ;
- Les plus de values de cession des actifs circulants : 55 694,45 euros.

Ces réserves permettent de dégager de l'autofinancement pour des investissements futurs.

Les provisions pour risques et charges sont de plusieurs natures. Elles sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

La provision pour risque : aucune variation n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2023

Les provisions pour charges : il s'agit des provisions retraite, des provisions pour travaux et des autres provisions

151	Provisions pour risques	32 981,00
153	Provisions pour retraite	1 195 932,37
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	129 975,82
158	Autres provisions pour charges	22 573,90
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 381 463,09

Au niveau des dettes, pour les emprunts :

- Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit : ITEP de Méry-sur-Seine 107 925,58 euros solde au 31/12/2023, montant contracté lors de la construction de l'ITEP en mai 2010 pour 240 mensualités. Le montant remboursé au titre de l'année 2023 s'élève à : 19 591,93 euros. Ce présent prêt fait l'objet d'une garantie caution personnelle et solidaire consentie par la commune de Méry-sur-Seine pour un montant de 193 410,00 euros.
- Emprunts et dettes financières divers, il s'agit des cautions versées par les résidents, sont concernés l'EHPAD Saint Vincent de Paul, les Becuyes, le CADA, le CHRS pour un total de 98 994,74 euros.

165000	CYTISES	4 044,64
165000	CADA	3 475,00
165000	LES HESTIADES	970,00
165000	LES BECUYES	4 034,30
165000	EHPAD ST VINCENT PAUL	86 470,80
TOTAL COMPTES 165 ET 167		98 994,74

Le poste « Dettes fournisseurs » pour un total de 443 399,69 enregistre les factures d'achats non réglées au 31 décembre 2023 (300 135,34 euros) et les factures fournisseurs non reçues (143 264,35 €), mais qui concernent des dépenses qui sont à rattacher à l'exercice clos. Le poste « Dettes fiscales et sociales »: 1 705 429,46 euros.

Il s'agit principalement des cotisations sociales du dernier trimestre non encore réglées au 31 décembre, les principales dettes sociales et fiscales sont :

- l'Urssaf : 324 596,10 euros ;
- la taxe sur les salaires : 44 324,00 euros ;
- la formation continue : 77 234,00 euros ;
- l'effort construction : 34 825,00 euros ;
- les caisses de retraite complémentaire : 60 743,48 euros ;
- les caisses de prévoyance : 54 537,83 euros ;

- Et des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées. Les congés payés pour l'ensemble de l'association sont valorisés pour 662 381,78 euros et 316 838,98 pour les charges afférentes.

Les dettes sur immobilisations et comptes rattachés pour 69 370,74 euros.

Les autres dettes d'exploitation représentent 58 633,79 euros, elles sont constituées des comptes créditeurs dives.

8. Le compte de résultat

Les charges s'élèvent à 17 678 505,22 €, les produits à 18 017 729,99 € pour un résultat excédentaire de 339 224,77 €. Les charges ont augmenté de 1 217 159,09 € soit 7,39 %. Les produits ont augmenté également de 1 056 835,81 € soit 6,23 %.

LES CHARGES

LES CHARGES	MONTANT	%
CHARGES D'EXPLOITATION	17 430 240,98	98,60%
CHARGES FINANCIERES	3 794,77	0,02%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	244 469,47	1,38%
TOTAL	17 678 505,22	100,00%

LES PRODUITS

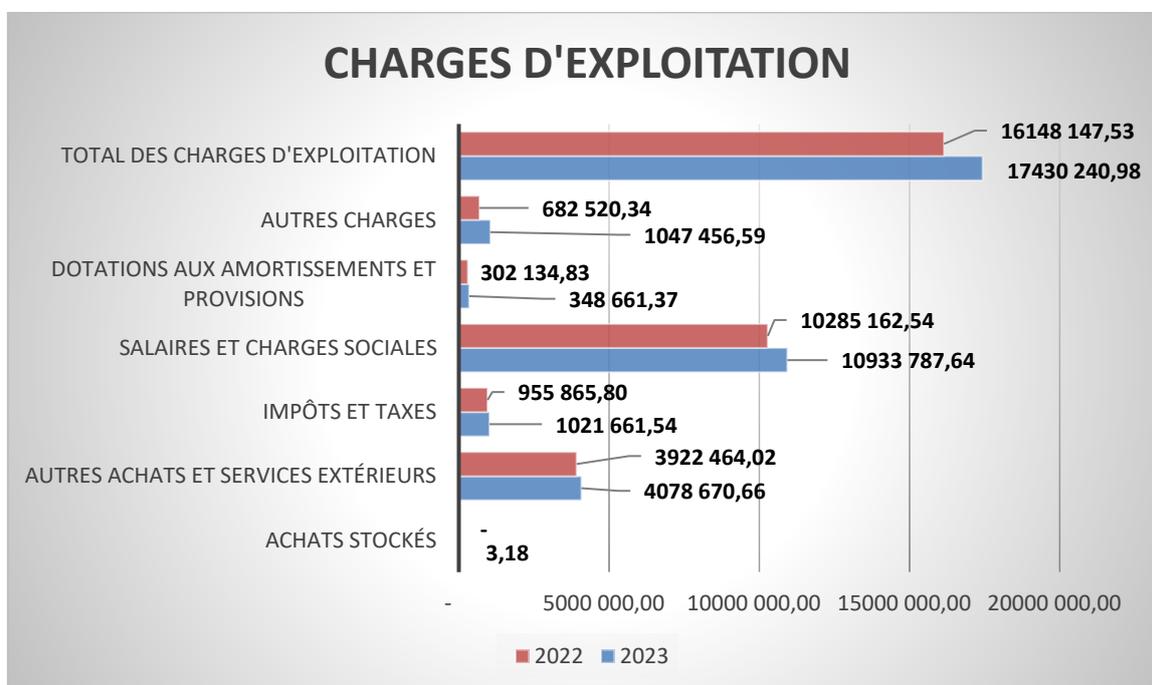
LES PRODUITS	MONTANT	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	17 963 110,92	99,70%
PRODUITS FINANCIERES	24 169,76	0,13%
PRODUITS EXCEPTIONNELLES	30 449,31	0,17%
TOTAL	18 017 729,99	100,00%

RESULTAT PAR NATURE

LES RESULTATS	MONTANT	%
RESULTAT D'EXPLOITATION	532 869,94	157,08%
RESULTAT FINANCIER	20 374,99	6,01%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 214 020,16	-63,09%
TOTAL	339 224,77	100,00%

Le résultat d'exploitation

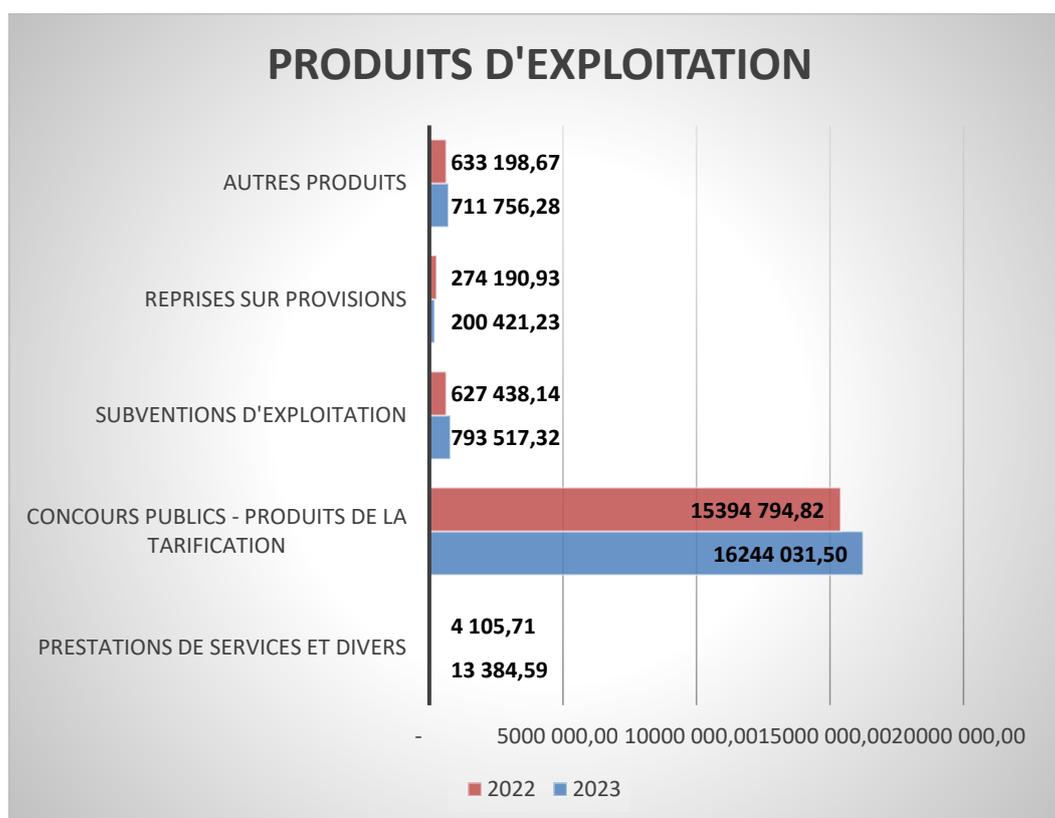
Charges d'exploitation	2023	2022
Achats stockés	3,18	-
Autres achats et services extérieurs	4 078 670,66	3 922 464,02
Impôts et taxes	1 021 661,54	955 865,80
Salaires et charges sociales	10 933 787,64	10 285 162,54
Dotations aux amortissements et provisions	348 661,37	302 134,83
Autres charges	1 047 456,59	682 520,34
Total des charges d'exploitation	17 430 240,98	16 148 147,53



	Arrêté au : 31/12/2023		31/12/2022		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	3,18	0,00	-12,00	0,00	15,18	-126,50
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	4 078 670,66	25,11	3 922 476,02	25,48	156 194,64	3,98
Impôts, taxes et versements assimilés	1 021 661,54	6,29	955 865,80	6,21	65 795,74	6,88
Salaires et traitements	7 938 287,33	48,87	7 462 849,63	48,48	475 437,70	6,37
Charges sociales	2 995 500,31	18,44	2 822 312,91	18,33	173 187,40	6,14
Dotations aux amortissements	346 754,33	2,13	300 746,27	1,95	46 008,06	15,30
Autres charges	530 158,67	3,26	485 889,79	3,16	44 268,88	9,11
Dotations aux provisions	81 421,45	0,50	67 978,31	0,44	13 443,14	19,78
Report en fonds dédiés	437 783,51	2,70	130 040,80	0,84	307 742,71	236,65
Aides financières						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	17 430 240,98	107,30	16 148 147,53	104,89	1 282 093,45	7,94

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'année 2023 s'élève à 21 852,00 euros TTC.

Produits d'exploitation	2023	2022
Prestations de services et divers	13 384,59	4 105,71
Concours publics - produits de la tarification	16 244 031,50	15 394 794,82
Subventions d'exploitation	793 517,32	627 438,14
Reprises sur provisions	200 421,23	274 190,93
Autres produits	711 756,28	633 198,67
Total des produits d'exploitation	17 963 110,92	16 933 728,27



L'évolution des produits de la tarification correspond aux financements octroyés dans le cadre de l'évolution des budgets et aux contributions financières non reconductibles pour 628 523 euros.

Le résultat d'exploitation est excédentaire de 532 869,94 €.

Le résultat financier

Résultat financier	2023	2022
Produits financiers	24 169,76	6 325,34
Charges financières	3 794,77	4 430,60
Total	20 374,99	1 894,74

Le résultat financier est excédentaire de 20 374,99 euros.

Le résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	2023	2022
Produits exceptionnels	30 449,31	56 943,66
Charges exceptionnelles	244 469,47	30 724,18
Total	- 214 020,16	26 219,48

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 214 020,16 euros.

Produits exceptionnels : 30 449,31 euros

- Produits exceptionnels sur opérations de gestion : 1 425 euros ;
- Produits exceptionnels sur opération en capital : 22 118,47 euros dont 3 818,47 euros de quote-part de subvention reprises au résultat et 18 300 euros de produits de cessions d'éléments d'actif immobilisé ;
- Reprises sur provisions réglementées : 6 905,84 euros.

Charges exceptionnelles : 244 469,47 euros

- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion : 290,14 €
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions : 244 179,33 € dont 206 264,00 € de dotations aux provisions réglementées (IME) et 17 000,00 pour une dotation des réserves de plus-values d'actif immobilisé et 20 915,33 euros pour une dotation des réserves de plus-values d'actif net.

9. Résultats comptables

Le résultat combiné de l'exercice 2023 est excédentaire de 339 224,77 euros. Il se décline comme suit pour les établissements de l'association, le siège social et l'association :

ETABLISSEMENTS	RESULTATS
ITEP Home Plein Espoir	40 247,30 €
IME Chantejoie	109 193,50 €
ITEP Danton et EMAS	25 412,23 €
CMPP de l'Aube	275 259,85 €
<i>Résultat combiné du pôle enfance</i>	<i>450 112,88 €</i>
EHPAD Saint Vincent de Paul	-81 517,93 €
<i>Résultat combiné du pôle vieillesse</i>	<i>-81 517,93 €</i>
CAHF "Les Cytises"	48 794,94 €
CADA Saint André les Vergers	-71 200,77 €
Service Accueil Maternel "Les Hestiades"	-42 834,60 €
Pension de famille "Les Becuyes"	32 614,79 €
<i>Résultat combiné du pôle inclusion</i>	<i>-32 625,64 €</i>
ASSAGE secrétariat de l'association	2 874,89 €
ASSAGE Siège social	380,57 €
RESULTAT COMBINE	339 224,77 €

Les propositions d'affectation des résultats sont faites au niveau des établissements lors de la présentation des comptes administratifs aux membres du bureau et du conseil d'administration de l'association le 19 avril 2024. Ces propositions sont applicables lors des retours des comptes administratifs et ERRD par les différents organismes financeurs (Conseil Départemental, DDETSPP, ARS).

10. Contributions volontaires en nature

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	2023	2022
Contributions Produits		
Dons en nature		76,72
Prestations en nature		
Bénévolat	22398	16013
CONTRIBUTIONS PRODUITS	22398	16089,72
Contributions Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestation en nature		
Personnel bénévole	22398	16013
CONTRIBUTIONS CHARGES	22398	16013
Nombre d'heures valorisées	1186,6	894,47

Les contributions volontaires en nature sont chiffrées à sur la base du taux horaire du SMIC moyen.

En 2023, le nombre d'heures est de 1 186,60 pour une valorisation en euros de 22 398 euros.

11. Immobilisations

Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques comptables, une procédure de gestion des immobilisations a été mise en place courant 2010 pour l'ensemble des établissements de l'association.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, la durée d'amortissement varie selon la nature des immobilisations :

Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	20 ans
Mobilier	10 ans
Installations techniques matériel et outillage	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les investissements dans les établissements sociaux et médico-sociaux sont soumis à l'accord des autorités de tarification par le biais de plan pluriannuel d'investissement élaborés pour 5 années.

Depuis 2010, les établissements de l'association procèdent régulièrement à des inventaires physiques des immobilisations.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement	19 724.27		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 378.58		4 242.00
Immobilisations incorporelles	117 102.85		4 242.00
Terrains	165 131.65		118 741.07
Constructions sur sol propre	898 864.40		456 258.93
Constructions sur sol d'autrui	1 018 238.66		10 279.42
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			2 514.48
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 008 236.36		42 548.29
Install générales, agenc. et aménag. divers	2 907 707.95		337 463.70
Matériel de transport	831 224.44		236 877.67
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 094 189.48		135 229.58
Emballage récupérables et divers	501 392.48		
Immobilisations corporelles en cours			1 025 063.56
Avances et acomptes	5 201.26		2 400.00
Immobilisations corporelles	8 430 186.68		2 367 376.68
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	54 626.10		10 130.63
Immobilisations financières	54 626.10		10 130.63
Total Général	8 601 915.63		2 381 749.31

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de			19 724.27	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			101 620.58	
Immobilisations incorporelles			121 344.85	
Terrains			283 872.72	
Constructions sur sol propre			1 355 123.33	
Constructions sur sol d'autrui			1 028 518.08	
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			2 514.48	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		2 264.00	1 048 520.65	
Install générales, agenc. et aménag. divers		25 335.50	3 219 836.15	
Matériel de transport		71 166.10	996 936.01	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		30 830.31	1 198 788.73	
Emballage récupérables et divers		143.30	501 249.18	
Immobilisations corporelles en cours		575 000.00	450 063.56	
Avances et acomptes		7 601.26		
Immobilisations corporelles		712 140.47	10 085 422.89	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		4 840.53	59 916.20	
Immobilisations financières		4 840.53	59 916.20	
Total Général		716 981.00	10 266 683.94	

Dans le tableau récapitulatif des immobilisations, la valeur des acquisitions apparait pour un total de 1 344 155,13 euros.

INVESTISSEMENTS DANS LES ETABLISSEMENTS

IME CHANTEJOIE	114 009,36
ITEP DANTON	13 576,00
CMPP DE L'AUBE	36 899,85
ITEP HOME PLEIN ESPOIR	704 518,05
EHPAD SAINT VINCENT DE PAUL	302 144,87
CADA SAINT ANDRE LES VERGERS	36 953,26
CHRS LES CYTISES	94 222,52
PENSION DE FAMILLE LES BECUYES	12 045,60
CENTRE PARENTAL LES HESTIADES	8 108,40
SIEGE SOCIAL	21 677,22
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	1 344 155,13

Les investissements 2023 représentent 1 344 155,13 euros et se répartissent comme suit dans les comptes suivants :

Numéro de compte - intitulé	TOTAL
compte 205 - concessions et droits similaires	4 242,00
compte 211 - Terrains	118 741,07
compte 213 - Constructions	456 258,93
compte 213 - Installations générales	2 514,48
compte 2145 - construction sur sol d'autrui	10 279,42
compte 2151 - installations générales complexes spécialisées	0,00
compte 2154 - installations matériel et outillage	42 548,30
compte 2181 - installation générales agencements	337 463,70
compte 2182 - matériel de transport	236 877,67
compte 2183 - matériel de bureau et matériel informatique	89 686,08
compte 2184 - mobilier	45 543,48
compte 2188 - autres	0,00
	1 344 155,13

Les sorties d'actifs liées au renouvellement des immobilisations représentent 129 539,21 euros à la suite des travaux d'inventaire réalisés dans les établissements.

CESSION DES IMMOBILISATIONS / SORTIE D'ACTIF	
IME CHANTEJOIE	10 849,99
IME / AIDE AUX AIDANTS	0,00
ITEP DANTON	0,00
EMAS / ITEP DANTON	0,00
CMPP DE L'AUBE	47 832,25
ITEP HOME PLEIN ESPOIR	0,00
EHPAD SAINT VINCENT DE PAUL	7 866,72
CADA SAINT ANDRE LES VERGERS	410,14
CHRS LES CYTISES	55 897,46
PENSION DE FAMILLE LES BECUYES	3 200,00
CENTRE PARENTAL LES HESTIADES	2 264,00
SIEGE SOCIAL	1 218,65
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	129 539,21

PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS

IME CHANTEJOIE	1 300,00
ITEP DANTON	0,00
CMPP DE L'AUBE	0,00
ITEP HOME PLEIN ESPOIR	0,00
EHPAD SAINT VINCENT DE PAUL	0,00
CADA SAINT ANDRE LES VERGERS	0,00
CHRS LES CYTISES	10 000,00
PENSION DE FAMILLE LES BECUYES	3 000,00
CENTRE PARENTAL LES HESTIADES	0,00
SIEGE SOCIAL	4 000,00
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	18 300,00

La totalité des investissements ont été financés sans recours à l'emprunt.

12. Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	14 475.41	3 944.85		18 420.26
Autres postes d'immobilisations incorporelles	87 030.40	5 252.56		92 282.96
Immobilisations incorporelles	101 505.81	9 197.41		110 703.22
Terrains				
Constructions sur sol propre	727 970.56	23 827.14		751 797.70
Construction sur sol d'autrui	940 840.67	29 493.03		970 333.70
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Installations techniques, matériel et outillage	873 397.35	37 787.34	2 264.00	908 920.69
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	2 426 341.21	109 077.23	17 468.78	2 517 949.66
Matériel de transport	752 011.72	67 423.66	36 837.64	782 597.74
Matériel de bureau, informatique, mobilier	936 381.81	63 744.80	30 630.31	969 496.30
Emballages récup et divers	488 721.56	6 203.72	143.30	494 781.98
Immobilisations corporelles	7 145 664.88	337 556.92	87 344.03	7 395 877.77
Total Général	7 247 170.69	346 754.33	87 344.03	7 506 580.99

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement	3 944.85				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 252.56				
Immobilisations incorporelles	9 197.41				
Terrains					
Constructions sur sol propre	23 827.14				
Construction sur sol d'autrui	29 493.03				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements					
Installations techniques, matériel et outillage	37 787.34				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements	109 077.23				
Matériel de transport	67 423.66				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	63 744.80				
Emballages récup et divers	6 203.72				
Immobilisations corporelles	337 556.92				
Total Général	346 754.33				

AMORTISSEMENTS DANS LES ETABLISSEMENTS

IME CHANTEJOIE	75 053,61
ITEP DANTON	22 672,55
CMPP DE L'AUBE	34 864,74
ITEP HOME PLEIN ESPOIR	66 357,95
EHPAD SAINT VINCENT DE PAUL	93 131,84
CADA SAINT ANDRE LES VERGERS	18 704,17
CHRS LES CYTISES	16 075,01
PENSION DE FAMILLE LES BECUYES	3 148,54
CENTRE PARENTAL LES HESTIADES	5 240,41
SIEGE SOCIAL	11 505,51
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	346 754,33

Les dotations aux amortissements de l'année 2023 représentent : 346 754,33 euros.

Numéro de compte - intitulé	TOTAL
compte 2803 - frais d'études	4 235,55
compte 2805 - concessions brevets licences	4 961,86
compte 28138 - ouvrages d'infrastructures	-
compte 2813 - constructions sur sol propre	23 827,14
compte 2814 - construction sur sol d'autrui	28 088,99
compte 28145 - construction sur sol d'autrui	1 404,04
compte 28151 - installations complexes et spécialisées	3 962,61
compte 28154 - installations matériel et outillage	33 824,73
compte 28157 - installation matériel et outillage industriel	-
compte 28181 - installation générales agencements	109 077,23
compte 28182 - matériel de transport	67 423,66
compte 28183 - matériel de bureau et matériel informatique	38 385,06
compte 28184 - mobilier	25 359,74
compte 28188 - autres	6 203,72
	346 754,33

13. Provisions

Conformément au règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers, et ce, sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes ; c'est notamment le cas au niveau des provisions pour risques prud'homaux.

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement	334 616.68	206 264.00	6 905.84	533 974.84
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	108 519.42	37 915.33		146 434.75
Provisions réglementées	443 136.10	244 179.33	6 905.84	680 409.59
Provisions pour litiges	32 981.00			32 981.00
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 151 572.81	105 685.34	61 325.78	1 195 932.37
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations	130 525.13		549.31	129 975.82
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à				
Autres provisions pour risques et charges	27 781.79	789.84	5 997.73	22 573.90
Provisions risques et charges	1 342 860.73	106 475.18	67 872.82	1 381 463.09
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	2 674.25	1 907.04	131.22	4 450.07
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	2 674.25	1 907.04	131.22	4 450.07
Total Général	1 788 671.08	352 561.55	74 909.88	2 066 322.75
Dotations et reprises d'exploitation		79 514.41	40 912.05	
Dotations et reprises financières			6 905.84	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				

Les provisions sont de plusieurs natures :

Les provisions réglementées sont appliquées en vertu de dispositions spécifiques législatives ou réglementaires applicables à certaines activités.

Les provisions pour risques et charges, elles sont destinées à couvrir des risques ou charges inhérentes à l'entreprise.

Les provisions pour dépréciation constatent une perte de valeur accidentelle et non définitive d'un élément de l'actif.

		SOLDE AU 31/12/2023
142	Provisions pour renouvellement des immobilisations	533 974,84
148	Autres provisions réglementées	146 434,75
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES		680 409,59
151	Provisions pour risques	32 981,00
153	Provisions pour retraite	1 195 932,37
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	129 975,82
158	Autres provisions pour charges	22 573,90
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 381 463,09
491	Provisions sur comptes clients	4 450,07
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS		4 450,07

Au cours de l'exercice 2023, les provisions ont été mouvementées de la manière suivante :

- Dotations : 352 561,55 euros ;
- Reprises : 74 909,88 euros.

Une provision pour litige a été dotée au niveau du CMPP en 2019 pour une valeur de 32 981,00 euros. Cette provision est maintenue tant que le litige est latent.

14. Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à des fonds affectés par des tiers à des projets définis et qui n'ont pas encore été utilisés conformément à l'engagement pris (C.R.C. Règlement n°99.01 du 16 février 1999).

À la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée est inscrite en charges en «

engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ». Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	390 760,23	416 269,51	126 249,45	0,00	0,00	680 780,29	Détail ci-dessous
Projet 1							
Projet 2							
Contributions financières d'autres organismes						0,00	
Projet 1							
Projet 2							
Ressources liées à la générosité du public						0,00	
Projet 1							
Projet 2							
TOTAL	390 760,23	416 269,51	126 249,45	0,00	0,00	680 780,29	0,00

Le compte 194 a été doté pour 416 269,51 euros et repris pour 129 249,45 euros.

Les fonds dédiés concernent la majorité des établissements, le tableau ci-dessous les détaille par type de projet :

			DETAIL PAR PROJET	
194000	CYTISES	102 904,57	139,40	DDFE
			928,69	CPAM KIT HYGIENE
			12 800,91	PERSONNES VULNERABLES
			74 147,33	SORTIE PARCOURS DE PROSTITUTION
			14 888,24	ANCIENS CNR ASL
194000	CADA	58 400,34	26 667,53	SALLE DE BAIN
			31 732,81	EQUIPEMENT
194000	Itep DANON	35 620,00	10 800,00	CNR EMAS 2020
			8 354,00	DECARBONATION
			13 548,00	DEPENSES DE PERSONNEL NON PERENNE
			1 918,00	TRANSFERT FONDS DEDIES SESSAD
			1 000,00	SUPPORT SHA
194000	EHPAD ST VIN	49 575,67	220,00	SECTION HEBERGEMENT
			9 659,37	SECTION SOIN
			1 816,80	CONFERENCE DES FINANCEURS
			9 000,00	CONFERENCE DES FINANCEURS 2023
			5 940,50	FORMATIONS
			7 400,00	DECARBONATION
			14 114,00	ARS PRESTATIONS ANIMATION
			1 000,00	DON AUX RESIDENTS
			425,00	DON AUX SALARIES
194000	CMPP	106 198,83	115,87	ACHAT DE MATERIEL
			7 094,43	TRAVAUX
			10 412,06	FORMATION TND TSA
			3 791,84	SOUTIEN INVESTISSEMENT
			1 318,63	FORMATION EIG
			5 000,00	FORMATION EQUIPIER 1ERE INTERVENTION
			1 000,00	SUPPORT SHA
			57 745,00	DEPENSES DE PERSONNEL NON PERENNE
			19 721,00	DECARBONATION
194000	Itep HPE	88 233,22	40 480,22	ANCIENS CNR
			1 000,00	SUPPORT SHA
			5 950,00	FORMATION
			1 810,00	GRATIFICATION DE STAGIAIRES
			11 123,00	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT
			13 548,00	DEPENSES DE PERSONNEL NON PERENNE
			14 322,00	DECARBONATION
194000	IME CHANTEJON	227 102,66	2 800,00	GRATIFICATION STAGIAIRES
			35 018,48	CNR TRAVAUX
			481,20	GRATIFICATION STAGIAIRES
			3 836,00	TRANSFERT DU SESSAD
			16 390,00	FORMATION
			48 814,35	AIDE AUX AIDANTS SUBVENTION 2024
			6 154,00	PAG
			1 725,80	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT
			1 720,00	QUALITE DE VIE AU TRAVAIL
			61 569,83	REBASAGE IME
			19 721,00	DECARBONATION
			28 872,00	DEPENSES DE PERSONNEL NON PERENNE
194000	HESTIADES	3 945,00	3 945,00	GRATIFICATION DE STAGIAIRES
194000	SIEGE SOCIAL	8 800,00	8 800,00	CNR CPOM CHRS
TOTAL COMPTE 194		680 780,29	680 780,29	

15. Réserves

Tableau de variation des fonds propres					
VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	289 774,05				289 774,05
Fonds propres avec droit de reprise	728,67				728,67
Ecart de réévaluation	0,00				0,00
Réserves	5 489 887,44		507 388,27	29 169,73	5 968 105,98
Report à nouveau	-1 768 106,86		266 153,10	244 823,59	-1 746 777,35
Excédent ou déficit de l'exercice	499 548,05	499 548,05	339 224,77		339 224,77
Situation nette	4 511 831,35	499 548,05	1 112 766,14	273 993,32	4 851 056,12
Fonds propres consommables	0,00				0,00
Subventions d'investissement	53 670,73		2 104,99	3 818,47	51 957,25
Provisions réglementées	443 136,10		244 179,33	6 905,84	680 409,59
Situation nette	496 806,83	0,00	246 284,32	10 724,31	732 366,84
TOTAL	5 008 638,18	499 548,05	1 359 050,46	284 717,63	5 583 422,96

16. IFC : indemnité de fin de carrière

En 2010, pour donner suite à l'audit financier diligenté par les services de l'État et le Conseil Général de l'Aube, les établissements de l'association ont procédé à l'évaluation et à l'enregistrement de tout ou partie du passif social au 31 décembre. Les provisions pour retraite dites « indemnités de fin de carrière » sont dotées pour 1 195 932,37 euros, les indemnités valorisées au 31 décembre 2023 représentent 1 301 334,87 euros.

Cet engagement est calculé sur l'ensemble des salariés CDI au 31 décembre 2023.

INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE	VALORISATION CABINET - 2023	MONTANT PROVISIONNE	% PROVISIONNE
IME CHANTEJOIE	285 228,59	230 819,90	80,92%
CMPP	246 871,77	246 871,77	100,00%
ITEP HOME PLEIN ESPOIR	135 208,47	181 933,94	134,56%
ITEP DANTON	123 994,46	89 056,70	71,82%
EHPAD	270 789,85	221 867,07	81,93%
CHRS LES CYTISES	86 288,10	109 616,46	127,04%
PENSION DE FAMILLE LES BECUYES	2 054,64	2 054,64	100,00%
CADA SAINT ANDRE	44 750,75	24 511,63	54,77%
CENTRE PARENTAL LES HESTIADES	31 526,15	17 400,26	55,19%
SIEGE SOCIAL	74 622,09	71 800,00	96,22%
TOTAL	1 301 334,87	1 195 932,37	91,90%

La provision représente 91,90 % de l'indemnité calculée. Afin de s'assurer que la provision est suffisante pour les 10 années à venir, un second tableau a été établi, sur la base d'un départ en retraite à 64 ans.

Engagements pour les 10 ans à venir

INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE	ENGAGEMENTS DANS LES 10 ANS A VENIR	NB DE SALARIES CONCERNES
IME CHANTEJOIE	186 406,39	13
CMPP	110 951,90	10
ITEP HOME PLEIN ESPOIR	77 014,82	7
ITEP DANTON	75 444,05	3
EHPAD	177 475,48	15
CHRS LES CYTISES	26 146,03	5
PENSION DE FAMILLE LES BECUYES	-	0
CADA SAINT ANDRE	32 487,97	1
CENTRE PARENTAL LES HESTIADES	238,51	2
SIEGE SOCIAL	21 648,90	2
TOTAL	707 814,05	58

58 salariés sont potentiellement concernés par un départ à la retraite dans les 10 prochaines années, soit 42 salariés non-cadres et 16 cadres dont 9 cadres de direction (chefs de service ou directeurs).

17. Créances

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	43 420.37	43 420.37	
Clients douteux ou litigieux	42 782.56	42 782.56	
Autres créances clients	157 532.75	157 532.75	
Personnel et comptes rattachés	820.00	820.00	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses	30 144.12	30 144.12	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	46 644.66	46 644.66	
Charges constatées d'avance	35 181.61	35 181.61	
Total général	356 526.07	356 526.07	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Les autres immobilisations financières correspondent aux cautions versées par les établissements pour les locations.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le total des créances douteuses est de 43 420,37 euros. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque des créances douteuses sont constatées. Au niveau des comptes, cette provision pour créances douteuses concerne :

- le CAHF « Les Cytises » pour un montant de 2 471,89 euros ;
- les Becuyes pour 1 919,43 euros
- les HESTIADES pour 58,75 euros ;

Soit un total de créances provisionnées pour 4 450,07 euros. Ces provisions concernent uniquement le pôle inclusion de l'ASSAGE. La provision est constituée lorsque que la créance du résident est transmise à un organisme contentieux. Cette provision n'est pas forfaitaire, mais établie grâce à un suivi individualisé des créances.

Les autres créances concernent des redevables résidents (33 691,66 euros), des créances des résidents à l'aide sociale (15 936,88 euros), des créances des départements (100 958,25 euros), des débiteurs divers.

18. Dettes

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	107 925.58	107 925.58		
Emprunts et dettes financières divers	98 994.74	98 994.74		
Fournisseurs et comptes rattachés	443 399.69	443 399.69		
Personnel et comptes rattachés	739 131.29	739 131.29		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	717 134.68	717 134.68		
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, TVA				
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	249 163.49	249 163.49		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69 370.74	69 370.74		
Groupes et associés				
Autres Dettes	58 633.79	58 633.79		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total général	2 483 754.00	2 483 754.00		
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	49 934.20			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	66 289.34			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

Les emprunts et dettes financières correspondent aux emprunts contractés par l'I'EP de Méry-sur-Seine (107 925,58 euros) et aux cautions versées par les résidents de certains établissements (98 994,74 euros).

Les sommes dues au personnel et comptes rattachés 739 131,29 euros dont 621 604,75 euros pour la valorisation des congés payés au 31/12/2023.

Les dettes sociales et fiscales dues au 31 décembre 2023 concernent les charges dues soit sur le trimestre précédent (Retraite, Prévoyance, Médecine du travail) soit les charges du mois de décembre (URSSAF, ASSEDIC, taxe sur les salaires) pour un total de 717 134,68 euros.

19. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir pour l'année 2023 est 60 274,01 euros, il concerne essentiellement des remboursements de formation et des indemnités journalières complémentaires.

20. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance représentent : 35 181,61 euros, elles se répartissent comme suit en fonction des établissements.

486000	BALANCE CYTISES	16 882,57
486000	BALANCE CADA	237,10
486000	BALANCE LES HESTIADES	121,14
486000	BALANCE LES BECUYES	1 774,37
486000	BALANCE EHPAD ST VINCENT	4 133,64
486000	BALANCE CMPP	11 250,37
486000	BALANCE ITEP MERY	1 399,83
486000	BALANCE IME CHANTEJOIE	4 678,35
486000	BALANCE ITEP DANTON	- 3 823,66
486000	BALANCE SIEGE	- 1 472,10
TOTAL COMPTE 486000		35 181,61

DETAIL PAR COMPTE	TOTAL
606110	168,05
606120	172,76
606130	0
606230	1206,18
606250	413,08
606240	27,39
606250	321,64
613200	-3095,42
613500	1358,49
613510	7779,57
613520	231,97
613530	264,54
615500	1276,98
615600	1703,73
615610	3548,62
616000	9033,06
616100	-12,74
616300	11,29
616600	-8,93
616800	22,13
618200	337,65
618400	124,08
618800	792
622600	170,42
623000	-27,05
624200	-690,53
626200	714,93
627500	2,32
651000	-647,78
658600	9983,18
TOTAL	35181,61

21. Produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'est enregistré au 31.12.2023.

22. Fournisseurs factures non parvenues

Les enregistrements comptables au 31.12.2023 des factures non parvenues représentent 143 264,35 euros.

408100	BALANCE CYTISES	17 891,91
408100	BALANCE CADA	9 753,18
408100	BALANCE LES HESTIADES	1 195,10
408100	BALANCE LES BECUYES	1 158,72
408100	BALANCE EHPAD ST VINCENT	51 347,96
408100	BALANCE CMPP	1 284,76
408100	BALANCE ITEP HPE	11 050,51
408100	BALANCE IME CHANTEJOIE	38 264,26
408100	BALANCE ITEP DANTON	2 601,01
408100	BALANCE SIEGE	8 716,94
	TOTAL COMPTE 408100	143 264,35

DETAIL PAR COMPTE	TOTAL
606110	13 617,82
606120	28 763,13
606130	57 033,86
606240	39,90
606300	459,75
611800	72,00
613200	8 612,86
613500	1 834,23
614000	- 131,00
615200	626,33
615610	257,40
615680	3 528,71
618200	105,00
621100	131,34
622600	8 780,99
624200	305,00
625600	72,00
626100	688,38
626200	791,99
627000	46,67
628200	702,51
628800	1 732,81
635120	1 217,00
635800	13 173,68
641210	87,76
647500	342,00
647840	5,09
651000	10,14
658600	16,00
275000	341,00
TOTAL	143 264,35

23. Produits financiers

Les produits financiers sont comptabilisés au compte 76, ils représentent 24 169,76 euros en 2023. Ils correspondent aux produits financiers de l'année concernée et sont de deux natures :

- Les intérêts générés par les bons de caisse ;

- Les intérêts de livrets.

Produits nets des cessions de valeurs mobilières	16 887,77
Autres produits financiers	7 281,99
Total des produits financiers	24 169,76

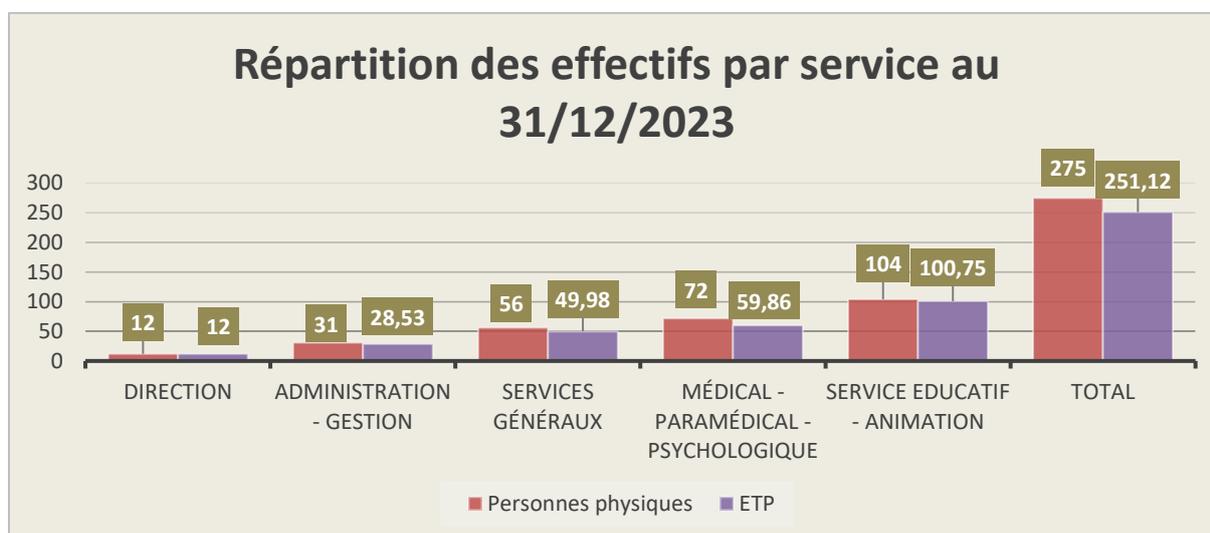
24. Effectif de l'association au 31.12.2023

Au 31 décembre 2023 l'association emploie 275 salariés pour un total en équivalent temps plein de 251,12 répartis comme suit :

Personnes physiques / ETP	275	251,12
----------------------------------	------------	---------------

Répartition par services par personnes physiques et en équivalent temps plein (ETP) :

<i>Répartition par service</i>	Personnes physiques	ETP
Direction	12	12
Administration - Gestion	31	28,53
Services Généraux	56	49,98
Médical - Paramédical - Psychologique	72	59,86
Service Educatif - Animation	104	100,75
TOTAL	275	251,12

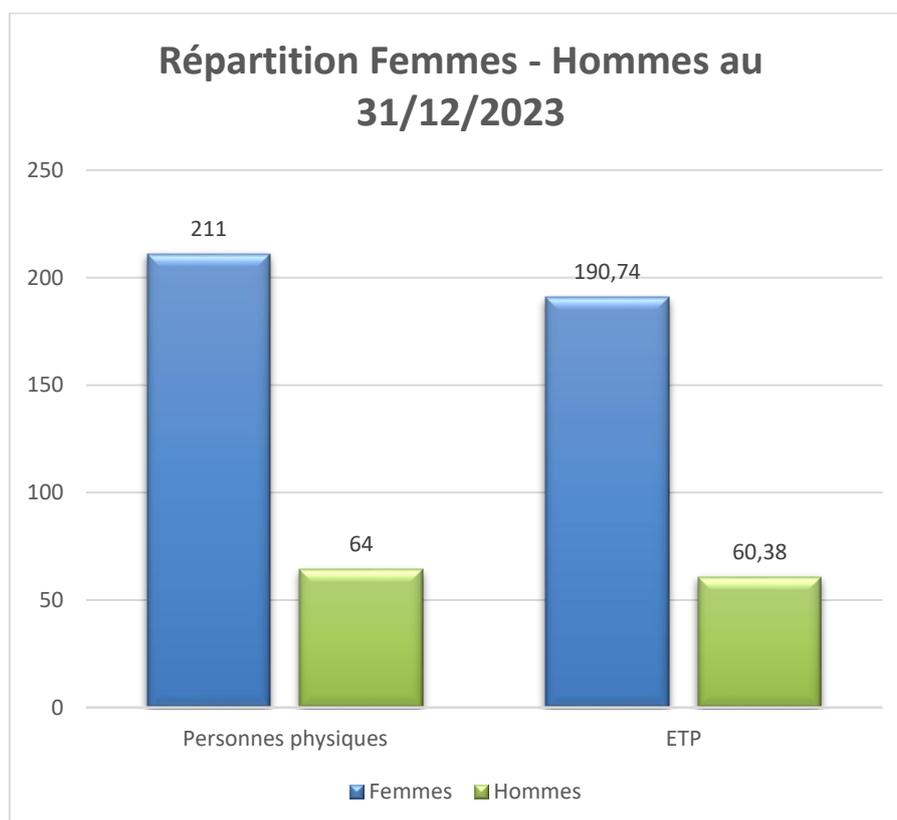


Le temps partiel est présent majoritairement auprès des personnels des services généraux, des professions médicales et paramédicales.

Répartition hommes- femmes :

Au niveau de l'association l'effectif homme/femme se répartit comme suit :

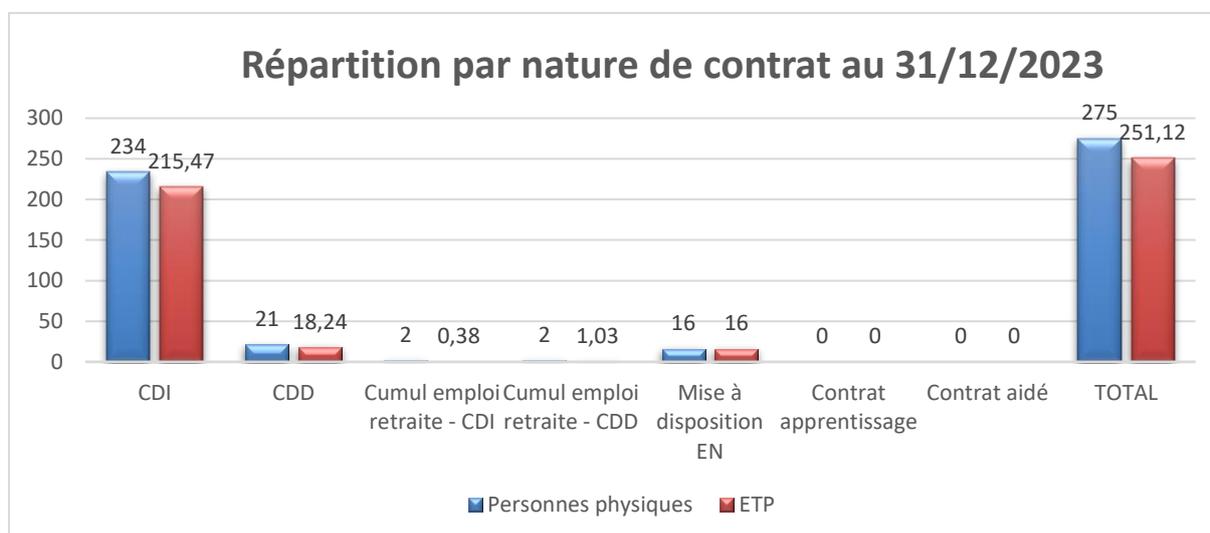
<i>Répartition Femmes - Hommes</i>	Personnes physiques	ETP
Femmes	211	190,74
Hommes	64	60,38
TOTAL	275	251,12



La quasi-majorité des hommes ont des contrats à temps plein, alors qu'une grande proportion de femmes à un contrat à temps partiel, même si cette tendance tend à diminuer depuis plusieurs années.

Répartition en fonction de la nature du contrat de travail :

<i>Répartition par nature de CT</i>	Personnes physiques	ETP
CDI	234	215,47
CDD	21	18,24
Cumul emploi retraite - CDI	2	0,38
Cumul emploi retraite - CDD	2	1,03
Mise à disposition EN	16	16
Contrat apprentissage	0	0
Contrat aidé	0	0
TOTAL	275	251,12

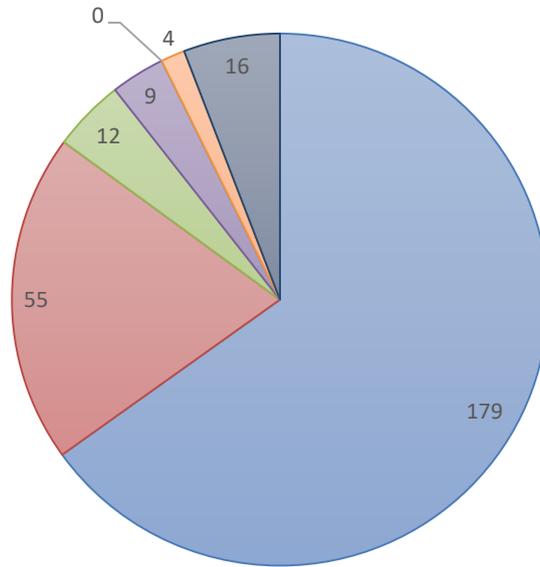


Répartition en fonction de la nature du contrat de travail temps plein / temps partiel :

	Personnes physiques	En %
CDI - Temps Plein	179	65,09%
CDI - Temps partiel	55	20,00%
CDD - Temps plein	12	4,36%
CDD - Temps Partiel	9	3,27%
Cumul emploi retraite - Temps Plein	0	0,00%
Cumul emploi retraite - Temps Partiel	4	1,45%
Mise à disposition EN - Temps Plein	16	5,82%
TOTAL	275	100,00%

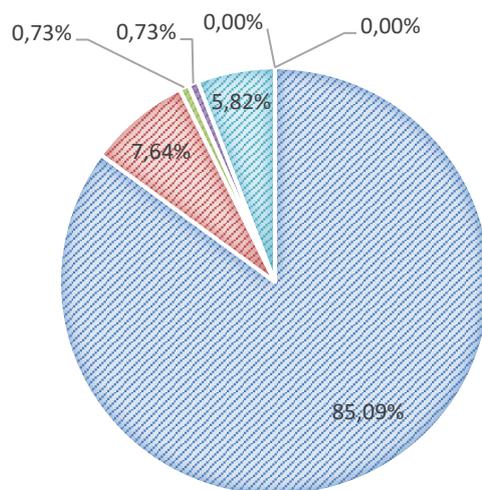
Répartition en personnes physiques par nature de contrat et par durée au 31/12/2023

- CDI - Temps Plein
- CDD - Temps plein
- Cumul emploi retraite - Temps Plein
- CDI - Temps partiel
- CDD - Temps Partiel
- Cumul emploi retraite - Temps Partiel



Répartition en % par nature de contrat au 31/12/2023

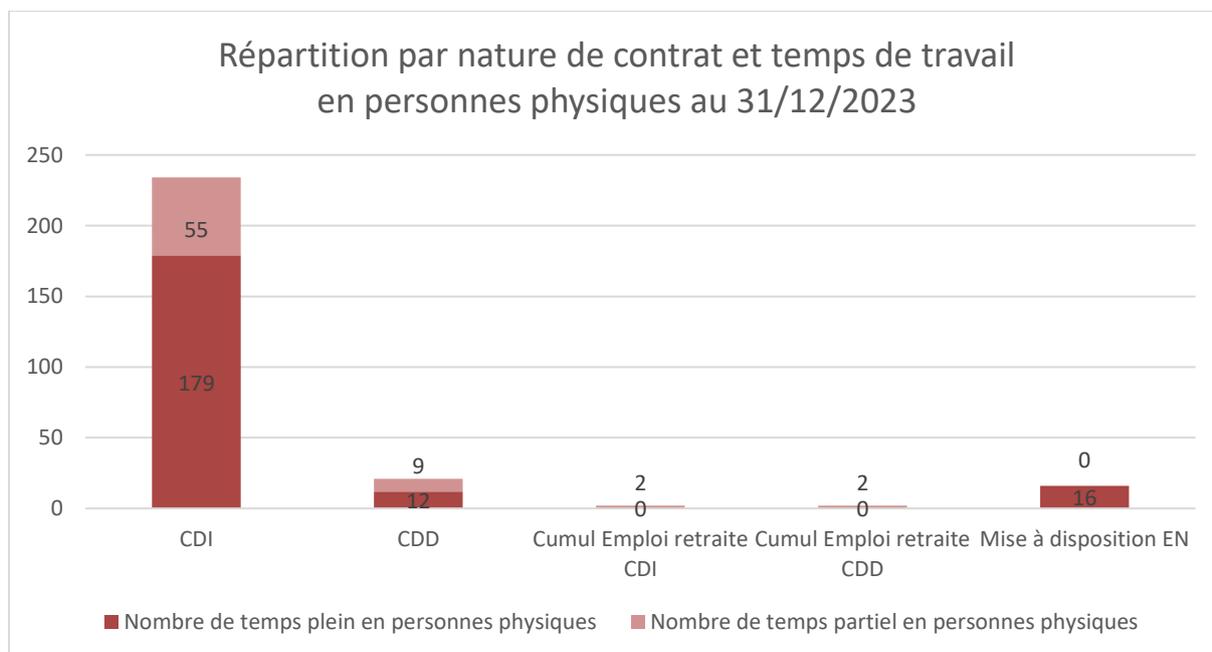
- CDI
- CDD
- Cumul emploi retraite - CDI
- Cumul emploi retraite - CDD
- Mise à disposition EN
- Contrat apprentissage
- Contrat aidé



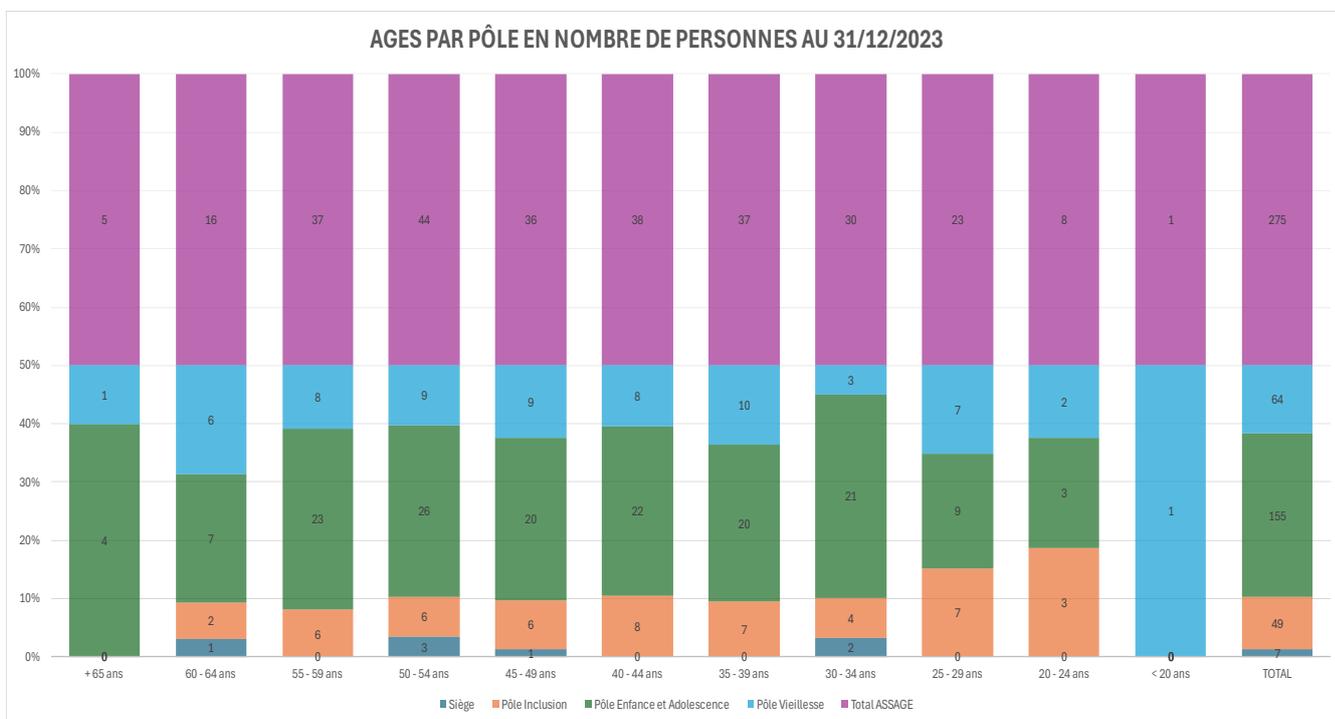
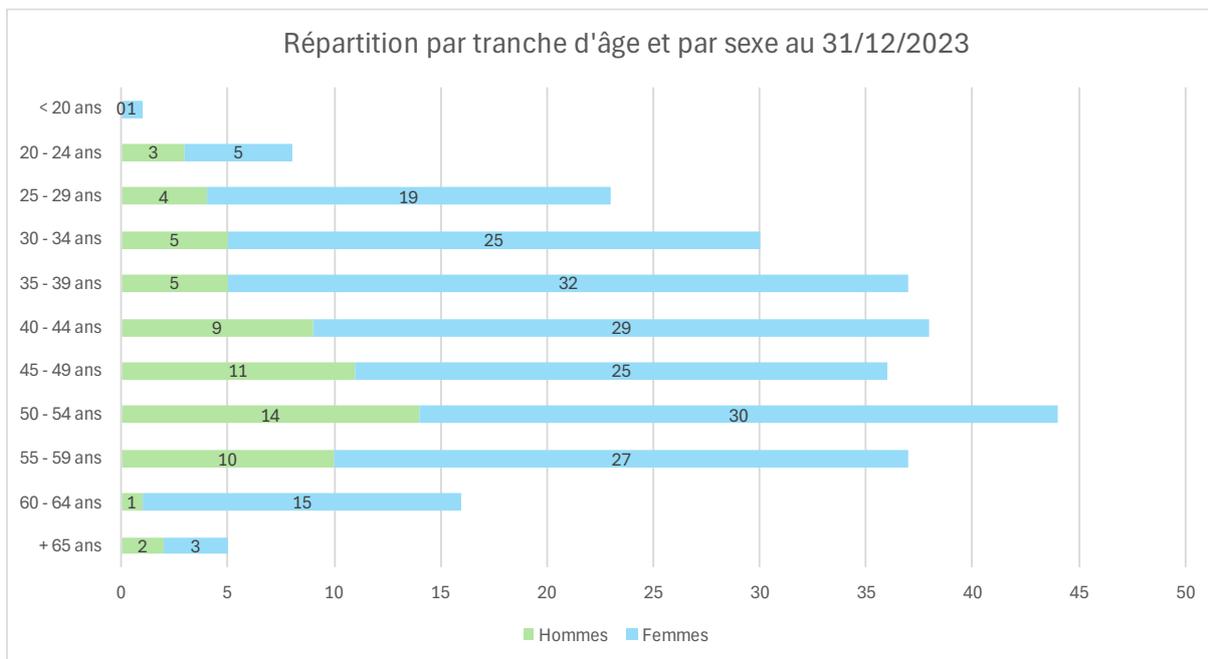
Répartition des 275 contrats hommes-femmes, CDI / CDD, Temps plein/temps partiel :

Sexe	Contrat	Temps plein	%	Temps partiel	%	TOTAL	%
HOMMES	CDI	56	20,36%	4	1,45%	60	21,82%
	CDD	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Cumul Emploi retraite CDI	0	0,00%	2	0,95%	2	0,95%
	Cumul Emploi retraite CDD	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Mise à disposition EN	2	0,73%	0	0,00%	2	0,73%
SOUS TOTAL HOMMES		58		6		64	
FEMMES	CDI	123	44,73%	51	18,55%	174	63,27%
	CDD	12	4,36%	9	3,27%	21	7,64%
	Cumul Emploi retraite CDI	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Cumul Emploi retraite CDD	0	0,00%	2	0,73%	2	0,73%
	Mise à disposition EN	14	5,09%	0	0,00%	14	5,09%
SOUS TOTAL FEMMES		149		62		211	
TOTAL GENERAL		207	75,27%	68	24,00%	275	100,22%

73,90 % des contrats sont à temps plein, 26,00 % sont à temps partiel.



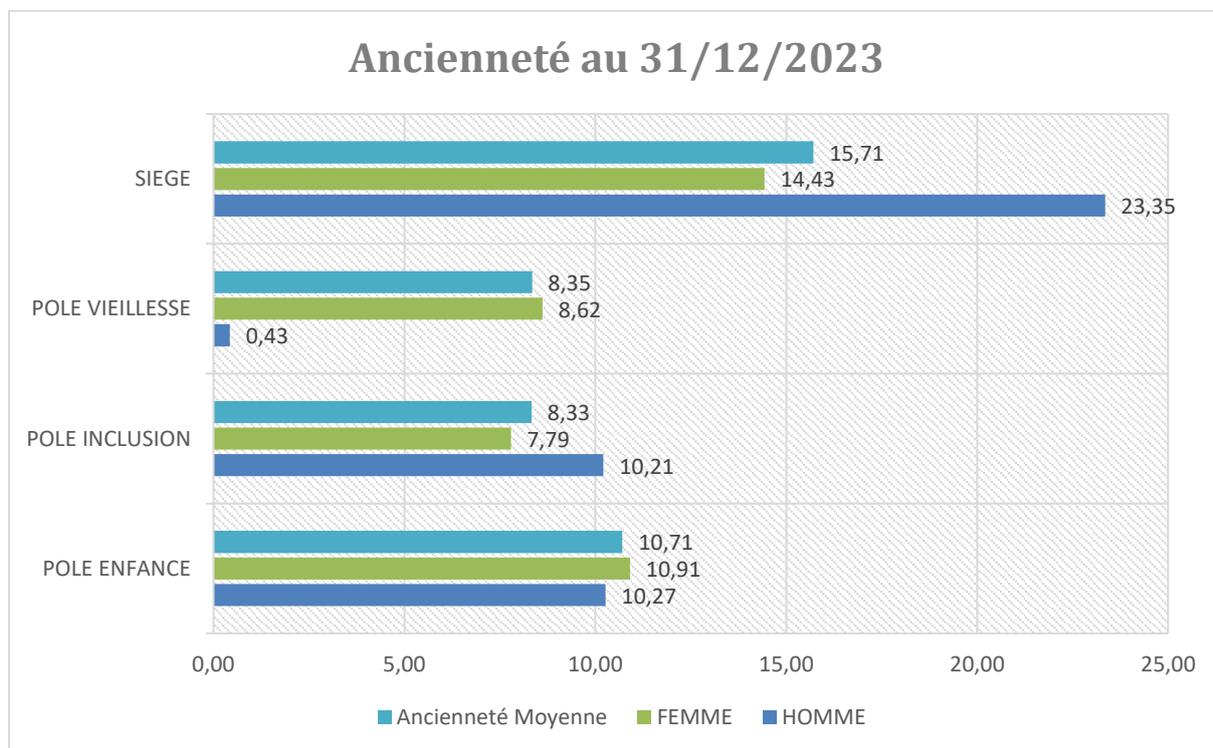
Pyramide des âges :



Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
+ 65 ans	2	3	5
60 - 64 ans	1	15	16
55 - 59 ans	10	27	37
50 - 54 ans	14	30	44
45 - 49 ans	11	25	36
40 - 44 ans	9	29	38
35 - 39 ans	5	32	37
30 - 34 ans	5	25	30
25 - 29 ans	4	19	23
20 - 24 ans	3	5	8
< 20 ans	0	1	1
	64	211	275

Comme l'année passée, la moyenne d'âge : est de 44 ans.

Ancienneté des salariés de l'ASSAGE :



Ce graphique présente l'ancienneté moyenne par établissement par genre. Le graphique suivant décline l'ancienneté des salariés en fonction des pôles de rattachement des personnels.

- Ancienneté pour les salariés du pôle enfance : 10,27 années

- Ancienneté pour les salariés du pôle vieillesse : 8,35 années
- Ancienneté pour les salariés du pôle inclusion : 8,33 années
- Ancienneté pour les salariés du siège social : 15,71 années

- Ancienneté moyenne pour l'ASSAGE : 9,86 années

Le salarié avec le plus d'ancienneté totalise 36,37 années de salariat auprès de l'ASSAGE.

Fait à Troyes, le 13 mai 2024

Carole BARCELO

Directrice Administrative et Financière